

# RÈGLEMENT OFFICIEL

## DÉFI NAGE LIBRE 2026– DNL 10H-25KM

**Samedi 24 octobre 2026 – Ramatuelle**

Plage de Pampelonne à Ramatuelle

### Article 1 – Présentation de l'événement

Le **DÉFI NAGE LIBRE** est une épreuve de natation en eau libre organisée le **samedi 24 octobre 2026** au Lavandou.

Cet événement est ouvert à tous les nageurs âgés de **13 ans et plus**, licenciés ou non, souhaitant participer à un **défi individuel ou en relais**, dans un esprit de convivialité, de performance et de solidarité environnementale.

L'objectif est de parcourir un maximum de tours de **2,5 km**, seul ou en relais, chaque tour pouvant être **parrainé au profit d'une cause environnementale**.

### Article 2 – Organisation

L'événement est organisé par l'association NAGE LIBRE France avec le soutien logistique de Sport Loisirs Accompagnement SARL et ses partenaires (INGENER8, Ville du Ramatuelle, ...)

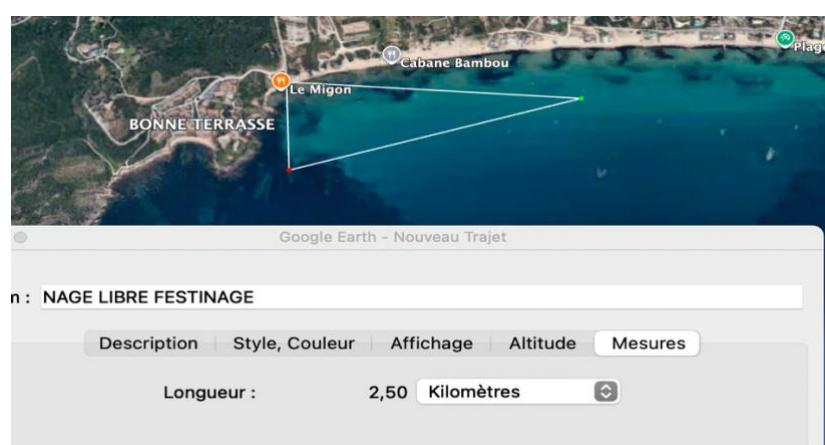
Le site central de l'événement et le QG logistique sont situés à la résidence des pins à Ramatuelle, où se tiendront les repas, les briefings et la soirée des trophées.

### Article 3 – Parcours

Le parcours se déroule **en mer**, sur une boucle **de 2,5 kilomètres**, délimitée par des bouées de signalisation :

- Départ et arrivée : **Le Mignon plage de Pampelonne**
- Point de demi-tour : **Le Nikki Beach**
- Le sens de rotation est **inverse des aiguilles d'une montre**

Carte prévisionnelle du parcours :



### Article 4 – Déroulement du défi

- Les départs sont donnés **toutes les heures**, à partir de 9h00, le dernier départ sera donné à 18h00.
- Chaque participant ou équipe choisit **librement le nombre de tours** qu'il souhaite effectuer.
- Un **relais** peut être constitué de 2 nageurs maximum se relayant à chaque tour.
- Le **départ d'un nouveau tour** n'est autorisé que lorsque le tour précédent a été terminé et validé (par le même nageur ou le relayeur).

- Les nageurs peuvent **choisir de sauter un tour** et reprendre au départ suivant.
- Chaque tour est **validé par l'organisation** via une fiche individuelle ou d'équipe.
- Aucun classement n'est réalisé au sens d'une victoire mais des classements seront réalisés pour animer le défi

## Article 5 – Catégories et classements

**Catégories :**

Étant donné qu'aucun classement n'est prononcé, aucune catégorie n'est reconnue.

**Trophées spécifiques :**

-  **Les Légendes** : nageurs solos ayant réalisé **10 tours (25 km) en maillot de bain uniquement**
-  **Tour le plus rapide** (Homme & Femme) en maillot de bain uniquement
-  **Plus beau maillot de bain**
-  **Équipe la plus engagée pour l'environnement**

Tous les participants reçoivent les goodies de participation et les cadeaux souvenirs associés dans un sac prévu à cet effet.

## Article 6 – Sécurité

- L'épreuve se déroule sous la **surveillance permanente** d'un dispositif nautique (bateaux de sécurité, paddles et secouristes).
- Un **poste de secours** sera présent sur site.
- Le port du **bonnet de bain officiel** fourni par l'organisation est obligatoire.
- La **combinaison néoprène** est interdite au-dessus de 20°C et sera acceptée en dessous de 20°C.
- Les nageurs doivent **se signaler obligatoirement** à la fin de chaque tour en sonnant une cloche.
- Le port de la bouée de sécurité est obligatoire pour le défi

Tout participant ne respectant pas les consignes de sécurité pourra être **exclu de la course**.

## Article 7 – Conditions de participation

- Âge minimum : **13 ans révolus**
- Les **mineurs doivent être accompagnés** d'un parent ou tuteur légal.
- Chaque participant doit présenter :
  - Un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition de moins d'un an,
  - ou une **licence FFN, FFTRI, FFESSM ou FSGT** en cours de validité.

## Article 8 – Inscriptions et tarifs

Les inscriptions sont ouvertes en ligne jusqu'au **20 octobre 2026** (sous réserve de places disponibles).

**Tarifs : les tarifs sont diffusé sur le site dédié à l'inscription et à l'organisation**

## Article 9 – Programme prévisionnel

### Vendredi 23 octobre 2026

- 15h00 : Accueil des participants à la résidence le sentier des pins
- 17h00 : Nage de reconnaissance libre et sécurisée
- 20h00 : Dîner collectif, briefing et Early check in

### Samedi 24 octobre 2026

**DNL 10-25**

- Dès 7h00 : Petit-déjeuner
- 7h00 - 8h15 : Late Check In
- 9h00 : Premier départ
- Départs toutes les heures jusqu'à 18h00
- 20h30 : Début de la soirée des trophées et repas convivial

#### **Épreuves annexes :**

- DNL SPRINT : 1 boucle de 2,5km le plus vite possible  
Départ à 10h45 – Check in à partir de 7h00 jusqu'à 8h30 au village vacances. A partir de 9h00 sur la plage.
- DNL SHORT & YOUNG : 750 m à partir de 9 ans - Check in à partir de 13h00 sur la plage. Départ à 14h30.
- DNL Sauvetage : Épreuve de drapeaux & Swim and Paddle - 50 Binômes - Épreuves à partir de 16h - Check in à partir de 13h
- DNL Éco : Ramassage de déchet sur la plage : à partir de 17h30

#### **Dimanche 25 octobre 2026**

- Nage au levé de soleil
- Petit-déjeuner et clôture de l'événement

#### **Article 10 – Engagement environnemental possible**

Chaque participant ou équipe est invité(e) à faire financer ses tours par des partenaires ou sponsors au profit de la fondation XXX

L'organisation fournira une attestation et communiquera sur les montants collectés à l'issue du défi lors de la soirée des trophées.

#### **Article 11 – Responsabilités et assurances**

Chaque participant prend part à l'événement sous sa propre responsabilité et déclare être apte à la pratique de la natation en eau libre.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol, ou détérioration de matériel personnel. L'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile de l'organisateur.

#### **Article 12 – Droit à l'image**

En s'inscrivant, chaque participant autorise l'organisation à utiliser son image (photo ou vidéo) à des fins de communication, sans contrepartie.

#### **Article 13 – Annulation**

En cas de mauvaises conditions météorologiques ou de décision préfectorale, l'organisation se réserve le droit :

- De modifier le parcours ou les horaires,
  - De reporter ou annuler l'épreuve.
- Aucun remboursement ne sera effectué si l'événement est reporté pour cause de force majeure.

#### **Article 14 – Acceptation du règlement**

Toute inscription implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.